



## Radiation ASS demande calcul IJ et complément TSA

-----  
Par Nathou

Bonjour,

J'étais en allocation solidarité spécifique chez France travail suite à un arrêt maladie à partir du 23 juin 25 j'apprends que je dois demander à

Ameli de me calculer des indemnités journalières qui sera à mon avis de 200 euros par mois (derniere activité vacataire qq heures par mois). France travail ne le versera plus d'allocations.

J ai appris aujourd'hui que je devrais demander le rsa qui

Complétera le montant de mes IJ maladie.

Savez vous si après l'arrêt maladie je pourrai récupérer mes droits en ASS qui me valide des trimestres retraites ?

Merci de l'aide de tous et bonne journée.